

TPF INGENIERIE
SAS au capital de 3 196 800 euros
Siège Social : 2 Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar
13 002 MARSEILLE
oooooooo
R.C.S. MARSEILLE B 420 606 188
oooooooo

Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2025
RELEVÉ DE DECISIONS

La société TPF S.A., société anonyme de droit belge, ayant son siège social – Avenue de Haveskerckelaan – 46 – 11 90 BRUXELLES (Belgique), représentée par Monsieur José SANTOS en sa qualité d'Administrateur Délégué,

Associé unique de la société TPF Ingénierie, société par actions simplifiée, au capital de 3.196.800 euros, ayant son siège social au 2, Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar -13002-Marseille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le n° 420 606 188 (la « Société »),

Déclare préalablement que les comptes sociaux, établis par Monsieur William MEYNARD, Président, ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes, lui ont été adressés par le Président, le 14 avril 2025 et qu'à compter de la même date, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social,

a pris, au siège social, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- A l'affectation du résultat,
- A la mention des conventions relevant de l'article L 227-10 du Code du Commerce,
- Questions diverses.

1) D'arrêter le bilan et les comptes de l'exercice 2024 qui ont été approuvés par la société RSM MEDITERRANNEE, Commissaire aux Comptes, qui font ressortir un bénéfice après impôt de 2 932 623,74 euros.

Il est précisé que les réintégrations fiscales ont été les suivantes :

- 260 752 euros au titre de provisions pour départ en retraite,
- 42 430 euros au titre de l'Organic 2024 à régler en 2025,
- 36 340 euros au titre de la taxe sur les véhicules de société,
- 82 642 euros au titre des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme,

- 900 euros au titre de pourboires et dons divers,
- 22 496 euros au titre de la taxe annuelle bureaux,
- 112 354 euros au titre de la participation des salariés aux résultats 2024 à verser en 2025,
- 282 959 euros au titre de l'impôt société,
- 7 259 euros au titre de la provision perte de change,
- 7 935 euros au titre d'amendes et pénalités.

Les déductions fiscales ont quant à elles été de :

- 290 328 euros au titre de reprise sur provisions pour départ en retraite,
- 37 313 euros au titre de l'Organic 2023 réglée en 2024,
- 99 720 euros au titre de la participation des salariés aux résultats 2023 versée en 2024,
- 2 136 euros au titre de la reprise de provision Perte de change,
- 295 720 euros au titre des dividendes (ce montant étant diminué de la quote-part de frais et charges).

2) d'affecter le résultat s'élevant à 2 932 623,74 euros de la façon suivante :

- Distribution de dividendes à hauteur de 1 500 000 euros à l'actionnaire unique en date du 30 juin 2025,
- en autres réserves pour 1 432 623,74 euros.

3) d'approuver les comptes et le bilan arrêté au 31/12/2024 et donner au Président quitus entier et sans réserve de la gestion pour cet exercice.

4) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.



TPF S.A., Associé unique
Représentée par Monsieur José SANTOS

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : TPEI
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
Adresse de l'entreprise 2 Quai d'Arenç 13002 Marseille
Durée de l'exercice précédent * 1 2
Numéro SIRET* 4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6 Néant *

		Exercice N clos le,	
		3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	27 252
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	911 610
	Fonds commercial (I)	AH	2 179 928
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 659 966
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	5 938 358
	Créances rattachées à des participations	BB	14 507
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	1 236 408
	Autres immobilisations financières *	BH	495 321
	TOTAL (II)	BJ	13 463 350
	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	4 595 607
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 879 468
	Autres créances (3)	BZ	4 791 941
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	GD	
	Disponibilités	CF	5 599 882
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 072 820
	TOTAL (III)	CJ	27 939 719
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	607 350
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	7 259
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	42 017 678
		IA	6 291 771
			35 725 907

Renvois : (I) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR
Chaise de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

© Sage
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032
TPE INGENIERIE
Immeuble Le Balhazar - 2 Quai d'Arenç
13002 MARSEILLE
Tel. 04 91 23 77 50 - Fax 04 91 25 29 87
Certifié conforme
William REYNAUD

Désignation de l'entreprise TPEI			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 196 800)		DA 3 196 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD 319 680
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 3 956 882	
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 2 932 624
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 98 985
	TOTAL (I)		DL 10 504 971
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 3 488 996
	Provisions pour charges		DQ 1 521 846
	TOTAL (III)		DR 5 010 842
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 4 924 918
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 39 568	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW 525 157
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 4 819 221
	Dettes fiscales et sociales		DY 8 533 852
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 26 452
	Autres dettes		EA 228 990
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 1 109 917
TOTAL (IV)		EC 20 208 074	
Ecart de conversion passif * (V)		ED 2 020	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 35 725 907	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
		Dont Écart de réévaluation libre	ID
		Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 15 615 875
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : TFFI						Néant ☐	*
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue	FG	45 042 131	FH		FI	45 042 131
	services*	FJ	45 042 131	FK		FL	45 042 131
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée*					FM	141 457
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	80 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 168 491
	Autres produits (1) (11)					FQ	45 960
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	47 478 539
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	14 778 878
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 283 345
	Salaires et traitements*					FY	19 086 273
	Charges sociales (10)					FZ	7 654 042
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GA	217 446
		Sur immobilisations				GB	
		- dotations aux provisions				GC	270 311
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	759 344
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	379 972
	Autres charges (12)					GF	44 429 612
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	3 048 927
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GJ	301 498
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	278 079
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	34 646
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	17 167
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	631 390
Total des produits financiers (V)						GQ	19 892
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	178 617
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	3 645
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	202 154
Total des charges financières (VI)						GV	429 236
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	3 478 163
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise TPFI										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	30 520
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	30 520
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	175 812
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	23 660
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	199 472
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(168 952)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	93 628
Impôts sur les bénéfices *										HK	282 959
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	48 140 449
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	45 207 825
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 932 624
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP	163 407
		- Crédit - bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	886 181
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles									
		facultatives A6 obligatoires A9									
		dont cotisations facultatives Madelin A7									
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES										7 935	
RETRAITEMENT EXCEPTIONNEL IDL IRC 2024										159 020	
VRT CARPA TRAVAUX REPARATION BUREAU METZ										8 857	
VRT CARPA DEPOT DE GARANTIE METZ										10 000	
DEPOT DE GARANTIE FREJUS										13 660	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise TPEI

[illegible]

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise : TPEI										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	27 252		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 090 538		KE		KF	1 000
CORPORELLES	Terrains					KG			KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM			KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS			KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 391 166		KW		KX	38 339
		Matériel de transport *				KY	12 356		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 174 871		LC		LD	43 234
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK			LL		LM	
	TOTAL III					LN	2 578 392		LO		LP	81 573
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T	
		Autres participations				8U	3 677 865		8V		8W	2 275 000
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 588 565		1U		1V	204 725		
TOTAL IV				LQ	5 266 430		LR		LS	2 479 725		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	10 962 612		ØH		ØJ	2 562 298	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	27 252	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	3 091 538	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	1 429 505	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	12 356	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 218 105	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	2 659 966	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	5 952 865	ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	61 560	2F	1 731 729	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	61 560	NK	7 684 594	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	61 560	ØL	13 463 350	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: TPFI

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE =

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise TPFI										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY	27 252	EL		EM		EN	27 252	
Fonds commercial			RE	945 946	RF		RI		RJ	945 946	
Autres immobilisations incorporelles			PE	882 774	PF	17 880	PG		PH	900 654	
TOTAL I			RK	1 855 972	RM	17 880	RN		RO	1 873 852	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	990 484	QE	102 836	QF		QG	1 093 320	
	Matériel de transport		QH	12 356	QI		QJ		QK	12 356	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	987 702	QM	96 730	QN		QO	1 084 432	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	1 990 542	QV	199 566	QW		QX	2 190 107	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	3 846 514	ØP	217 446	ØQ		ØR	4 063 959	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisables amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler					(607 350)		Z9		Z8	(607 350)	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise TPFI							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	98 985	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	98 985	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	3 500 415	4F	480 592	4G	499 271	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	2 136	4U	7 259	4V	2 136	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 624 422	4Y	278 752	4Z	381 328	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	5 126 973	TV	766 603	TW	882 735	TX
	Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	887 653	6B		6C	
- corporelles		6E		6F		6G		6H
sur - titres mis en équivalence		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
- titres de participation		9U	13 947	9V		9W		9X
- autres immobilisations financières (1)*		Ø6	47 018	Ø7	12 633	Ø8	32 510	Ø9
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S
Sur comptes clients		6T	1 430 471	6U	270 311	6V	401 711	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A
TOTAL III		7B	2 379 089	TY	282 944	TZ	434 221	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7 605 047	UB	1 049 548	UC	1 316 956	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	1 029 655	UF	1 282 310			
	- financières	UG	19 892	UH	34 646			
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise TPEI

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise TPEI

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise TPEI

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise TPEI

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise TPEI

[illegible]

Désignation de l'entreprise : TFFI										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	14 507	UM		UN	14 507				
	Prêts (1) (2)			UP	1 236 408	UR		US	1 236 408				
	Autres immobilisations financières			UT	495 321	UV		UW	495 321				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	1 899 474				1 899 474				
	Autres créances clients			UX	9 979 994		9 979 994						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	5 081		5 081						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	6 718		6 718						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	608 110		608 110						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	14 683		14 683						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	4 133 819		4 133 819						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	23 530		23 530						
	Charges constatées d'avance			VS	1 072 820		1 072 820						
	TOTAUX			VT	19 490 466	VU	15 844 756	VV	3 645 711				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	79 224									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	16 220									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 924 918	857 876	3 683 778	383 264						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	37 617	37 617								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	4 819 221	4 819 221								
Personnel et comptes rattachés			8C	3 295 120	3 295 120								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	2 216 047	2 216 047								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	25 105	25 105								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 751 244	2 751 244								
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	246 336	246 336								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	26 452	26 452								
Groupe et associés (2)			VI	1 951	1 951								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	228 990	228 990								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	1 109 917	1 109 917								
TOTAUX			VY	19 682 917	VZ	15 615 875	3 683 778	383 264					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 736 032	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : TPFI				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31122024				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	2 932 624		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	82 642	XE	118 982		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	36 340				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	303 182	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		XW	311 117		
	Amendes et pénalités			WJ	7 935	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	282 959		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										I8			
	à long terme - imposées aux taux de 0 %										ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme					WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	143 009			
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I	WR	3 788 691		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												WU	327 641	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV			
	- imposées au taux de 0 %										WH			
	- imposées au taux de 19 %										WP			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW			
	- imputées sur les déficits antérieurs										XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts:		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	5 779	XA	295 720			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)												ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.											ZY		
	Majoration d'amortissement*											XD		
	Abattement sur le bénéfice * Associations France Ruralités Revalorisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF				
				Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC						
		PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS	
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH			XG	101 856				
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL												
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	725 217
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	3 063 474	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	2 031 737
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	1 031 737	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise TPFI

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise TPEI

[illegible]

Désignation de l'entreprise TPFI				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	4 787 383
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	2 031 737
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	2 755 646
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	2 755 646
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	1 803 086
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
PROVISION RETRAITE	8X	260 752	8Y	290 328	
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
ORGANIC	9K	42 430	9L	37 313	
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	303 182	YO	327 641
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise TPFI										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales		ZB		
							- Autres réserves		ZD	538 936	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	2 538 936		Dividendes		ZE	2 000 000	
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			OF	2 538 936		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	2 538 936	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ	267 018	
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	4 464 740	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	2 961 591	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	563 433	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1 232 898	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	5 556 216	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	14 778 878	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	228 686	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)						ZS		9Z	1 054 659	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	1 283 345	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	9 234 842	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 194 721	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	18 673 943	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C-SD2025-01 si oui cocher 1 sinon 0)			ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : TPFI

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	DG FREJUS	13 660	13 660		
	2	DG METZ	10 000	10 000		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise TPFI

[illegible]

Désignation de l'entreprise : ^{TPFI}		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☐ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		(à préciser) au titre de :	N-7		
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : TPEFI

Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^❶ ou 12,8 % ^❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥= ②+ ③- ④ -⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>TPFT</u>					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

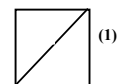
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : TPFI					Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024			et clos le : 31122024		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel : *				YP		
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	45 042 131	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	705 161	
TOTAL 1				OX	45 747 292	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	45 960	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF	80 500	
Variation positive des stocks				OD	141 457	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	267 916	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	4 732 968	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	7 682 245	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	8 111	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	379 972	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	12 803 296	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 33 211 913
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				AC	33 211 913	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	45 747 292	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	376	
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	54 817 494	
Période de référence		GY	du	01012024	GZ	au 31122024
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET 42060618800316

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TPFI

ADRESSE (voie)

2 Quai d'Arenc

CODE POSTAL

13002

VILLE

Marseille

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	43200
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	43200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination TPF SA
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100, Nb de parts ou actions 43200
Adresse : N° 46 Voie AVENUE DE HAVESKERCKE
Code Postal Commune BRUXELLES Pays BE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

3112024

N° SIRET

42060618800316

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TPFI

ADRESSE (voie)

2 Quai d'Arenc

CODE POSTAL

13002

VILLE

Marseille

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

p5

7

Forme juridique SAS Dénomination IMPACT N° SIREN (si société établie en France) 808263610 % de détention 50,67 Adresse : N° 12 Voie BOULEVARD VAQUEZ Code Postal 63130 Commune ROYAT Pays FR	Forme juridique SAS Dénomination SECMO N° SIREN (si société établie en France) 329569248 % de détention 100 Adresse : N° 22 Voie AVENUE ANDRE ROUSSIN Code Postal 13016 Commune MARSEILLE Pays FR	Forme juridique SAS Dénomination SAS ICR N° SIREN (si société établie en France) 443533237 % de détention 50,1 Adresse : N° 12 Voie RUE LISLET GEOFFROY Code Postal 97490 Commune ST DENIS Pays FR	Forme juridique SAS Dénomination SEALAR N° SIREN (si société établie en France) 878180439 % de détention 23,98 Adresse : N° 1 Voie PLACE DU 19E RI Code Postal 29200 Commune BREST Pays FR	Forme juridique SRL Dénomination OUEST COORDINATION MAGHREB N° SIREN (si société établie en France) % de détention 19 Adresse : N° 20 Voie RUE ALLAL BEN ABDELLAH Code Postal Commune CASABLANCA Pays MA	Forme juridique SRL Dénomination TPF PYRAMIDE INGENIERIE N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100 Adresse : N° 12 Voie RUE ARFOUD - APT N°1 HASSAN Code Postal Commune RABAT Pays MA	Forme juridique SAS Dénomination TPF UTILITIES N° SIREN (si société établie en France) 432263309 % de détention 100 Adresse : N° 156 Voie RUE DES FAMARDS - ACTICENTRE DE LESQUIN - BATIMENT A- CRT2 Code Postal 59273 Commune FRETIN Pays FR	Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays
---	--	---	---	---	---	--	--

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



TPF Ingénierie

Siège social : 2 BD J. SAADE - QUAI D'ARENC - 13002 MARSEILLE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 196 800 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



RSM Méditerranée

445 Chemin Bas du Mas de Boudan
Arte Parc-Bât C - Zac Georges Besse II
30000 Nîmes
Tél + 33 (0)4 66 23 23 14

www.rsmfrance.fr

TPF Ingénierie

Siège social : 2 BD J. SAADE - QUAI D'ARENC - 13002 MARSEILLE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 196 800 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TPF Ingénierie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Nîmes, le 29 avril 2025

Le commissaire aux comptes

RSM Méditerranée

Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de
Montpellier-Nîmes

DocuSigned by:

4F5FCD8DBE574B4...

Henry DELCAMP

Associé

Bilan Actif

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	27 252	27 252		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	911 610	900 654	10 956	27 836
Fonds commercial	2 179 928	1 833 599	346 328	346 328
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 118 790	2 761 505	357 284	374 164
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	2 659 966	2 190 107	469 858	587 850
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 659 966	2 190 107	469 858	587 850
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 938 358	13 947	5 924 411	3 649 411
Créances rattachées à des participations	14 507	14 507		
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 236 408		1 236 408	1 173 404
Autres immobilisations financières	495 321	12 633	482 688	382 650
TOTAL immobilisations financières :	7 684 594	41 087	7 643 507	5 205 465
ACTIF IMMOBILISÉ	13 463 350	4 992 699	8 470 650	6 167 480

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	4 595 607		4 595 607	4 454 150
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	4 595 607		4 595 607	4 454 150
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	11 879 468	1 299 072	10 580 396	10 937 941
Autres créances	4 791 941		4 791 941	7 767 796
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	16 671 410	1 299 072	15 372 338	18 705 737
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 599 882		5 599 882	3 226 233
Charges constatées d'avance	1 072 820		1 072 820	1 077 052
TOTAL disponibilités et divers :	6 672 703		6 672 703	4 303 285
ACTIF CIRCULANT	27 939 719	1 299 072	26 640 647	27 463 172

Frais d'émission d'emprunts à étaler	607 350		607 350	
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	7 259		7 259	2 136

TOTAL GÉNÉRAL	42 017 678	6 291 771	35 725 907	33 632 789
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 196 800	3 196 800	3 196 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	319 680	319 680
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 956 882	3 417 946
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 932 624	2 538 936
TOTAL situation nette :	10 405 986	9 473 362
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	98 985	98 985
CAPITAUX PROPRES	10 504 971	9 572 347
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	3 488 996	3 502 551
Provisions pour charges	1 521 846	1 624 422
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 010 842	5 126 973
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 924 918	4 660 950
Emprunts et dettes financières divers	39 568	9 743
TOTAL dettes financières :	4 964 486	4 670 693
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	525 157	397 565
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 819 221	4 606 385
Dettes fiscales et sociales	8 533 852	7 769 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 452	60 968
Autres dettes	228 990	446 034
TOTAL dettes diverses :	13 608 514	12 882 674
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 109 917	977 011
DETTES	20 208 074	18 927 943
Ecarts de conversion passif	2 020	5 525
TOTAL GÉNÉRAL	35 725 907	33 632 789

Compte de Résultat (Première Partie)

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	45 042 131		45 042 131	43 011 944
Chiffres d'affaires nets	45 042 131		45 042 131	43 011 944
Production stockée			141 457	62 849
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			80 500	114 346
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 168 491	1 301 040
Autres produits			45 960	251 430
PRODUITS D'EXPLOITATION			47 478 539	44 741 611
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			14 778 878	13 044 619
TOTAL charges externes :			14 778 878	13 044 619
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 283 345	1 182 766
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			19 086 273	18 355 668
Charges sociales			7 654 042	7 368 009
TOTAL charges de personnel :			26 740 316	25 723 677
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			217 446	229 266
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			270 311	153 428
Dotations aux provisions pour risques et charges			759 344	975 433
TOTAL dotations d'exploitation :			1 247 101	1 358 126
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			379 972	795 301
CHARGES D'EXPLOITATION			44 429 612	42 104 488
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 048 927	2 637 122

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 048 927	2 637 122
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	301 498	155 535
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	278 079	242 749
Reprises sur provisions et transferts de charges	34 646	2 613
Différences positives de change	17 167	2 601
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	631 390	403 498
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	19 892	20 986
Intérêts et charges assimilées	178 617	64 554
Différences négatives de change	3 645	12
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	202 154	85 552
RÉSULTAT FINANCIER	429 236	317 946
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 478 163	2 955 068
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 520	2 764
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	30 520	2 764
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	175 812	103 137
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 660	393
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	199 472	103 530
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(168 952)	(100 766)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	93 628	83 100
Impôts sur les bénéfices	282 959	232 266
TOTAL DES PRODUITS	48 140 449	45 147 873
TOTAL DES CHARGES	45 207 825	42 608 936
BÉNÉFICE OU PERTE	2 932 624	2 538 936

TPF INGENIERIE SAS

2 Quai D' Arenc

Immeuble Le Balthazar

BP 60025

13202 MARSEILLE CEDEX 2

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'activité de la société TPF Ingénierie est l'étude, la conception et le suivi de la réalisation de projets d'ingénierie dans les secteurs du Bâtiment, des Infrastructures, de l'Eau et de l'Environnement, de l'Energie et de la Maintenance. TPF Ingénierie est issue du regroupement de bureaux d'études régionaux et nationaux, opérant sur le territoire français.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1) Principes et conventions

générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014- 03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Reconnaissance des revenus

Le revenu est reconnu lors de la facturation des différentes étapes d'avancement de la production d'une affaire conformément au contrat. La production en cours en fin d'exercice correspondant à l'achèvement d'une phase de production et qui n'a pas encore été facturée est enregistrée en factures à émettre.

FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement marquant n'est intervenue au cours de l'exercice 2024.

Aucun événement post-clôture significatif n'est intervenue au cours de l'exercice 2025.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation:

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Immobilisations incorporelles

Sauf cas particuliers (amortissement du fonds de commerce de BETEREM RHONE ALPES CENTRE), les fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds de commerce de OUEST COORDINATION a fait l'objet d'une dépréciation totale de 887 653 Euros.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Une dépréciation est constituée dans le cas où leur valeur d'usage serait inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée à partir de la valeur patrimoniale de la participation (actif net réévalué) et de sa rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Stocks

Les encours de production sont valorisés en fonction du pourcentage d'avancement des affaires et valorisés en appliquant une décote sur les chiffres d'affaires budgétés. La décote correspond à l'estimation d'un taux de marge brut calculé annuellement.

Lorsque la valeur déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas

Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse des prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement,...).

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont provisionnés au bilan pour les salariés âgés de plus de 55 ans et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan » pour les autres.

Immobilisations

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	27 252		
Autres immobilisations incorporelles	3 090 538		1 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 117 790		1 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	1 391 166		38 339
Matériel de transport	12 356		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 174 871		43 234
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 578 392		81 573
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 677 865		2 275 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 588 565		204 725
TOTAL immobilisations financières :	5 266 430		2 479 725
TOTAL GÉNÉRAL	10 962 612		2 562 298

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			27 252	
Autres immobilisations incorporelles			3 091 538	
TOTAL immobilisations incorporelles :			3 118 790	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			1 429 505	
Matériel de transport			12 356	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 218 105	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			2 659 966	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			5 952 865	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		61 560	1 731 729	
TOTAL immobilisations financières :		61 560	7 684 594	
TOTAL GÉNÉRAL		61 560	13 463 350	

Amortissements

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	27 252			27 252
Autres immobilisations incorporelles	882 774	17 880		900 654
TOTAL immobilisations incorporelles :	910 026	17 880		927 906
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	990 484	102 836		1 093 320
Matériel de transport	12 356			12 356
Mat. de bureau, informatique et mobil.	987 702	96 730		1 084 432
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 990 542	199 566		2 190 107
TOTAL GÉNÉRAL	2 900 568	217 446		3 118 013

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Note sur le bilan***Frais d'établissement = 27 252***

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	27 252	27 252	0	%
TOTAL	27 252	27 252	0	

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 179 928

Fonds commercial	Valeur brute	Amort/Prov	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	200 000		200 000	%
Fonds réévalué				%
Mali technique	1 979 928	1 833 599	146 329	%
TOTAL	2 179 928	1 833 599	346 329	

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Frais fusion	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements aménagements	Linéaire	7 ans
Matériel bureautique	Linéaire	4 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau divers	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel divers	Linéaire	5 ans

CAPITAUX PROPRES

capital : 3 196 800

Mouvement des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	43 200	74,00	3 196 800
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TOTAL	43 200	74,00	3 196 800

Capitaux propres au 31/12/2023	9 572 347
Dividendes payés 2024	-2 000 000
Résultat de l'exercice 2024	2 932 624
Capitaux propres au 31/12/2024	10 504 971

Amortissements (suite)

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler		(607 350)		(607 350)
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	98 985			98 985
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	98 985			98 985

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	3 500 415	480 592	499 271	3 481 736
	2 136	7 259	2 136	7 259
	1 624 422	278 752	381 328	1 521 846
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	5 126 973	766 603	882 735	5 010 842

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	887 653			887 653
	13 947			13 947
	47 018	12 633	32 510	27 140
	1 430 471	270 311	401 711	1 299 072
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 379 089	282 944	434 221	2 227 812

TOTAL GÉNÉRAL	7 605 047	1 049 548	1 316 956	7 337 638
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	14 507		14 507
Prêts	1 236 408		1 236 408
Autres immobilisations financières	495 321		495 321
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 746 236		1 746 236
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 899 474		1 899 474
Autres créances clients	9 979 994	9 979 994	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 081	5 081	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 718	6 718	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	608 110	608 110	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 683	14 683	
État - Divers			
Groupe et associés	4 133 819	4 133 819	
Débiteurs divers	23 530	23 530	
TOTAL de l'actif circulant :	16 671 410	14 771 935	1 899 474
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 072 820	1 072 820	

TOTAL GÉNÉRAL	19 490 466	15 844 756	3 645 711
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 924 918	857 876	3 683 778	383 264
Emprunts et dettes financières divers	37 617	37 617		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 819 221	4 819 221		
Personnel et comptes rattachés	3 295 120	3 295 120		
Sécurité sociale et autres organismes	2 216 047	2 216 047		
Impôts sur les bénéfices	25 105	25 105		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 751 244	2 751 244		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	246 336	246 336		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	26 452	26 452		
Groupe et associés	1 951	1 951		
Autres dettes	228 990	228 990		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 109 917	1 109 917		

TOTAL GÉNÉRAL	19 682 917	15 615 875	3 683 778	383 264
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	----------------

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements				
TOTAL I				

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
	4 595 607	4 454 150	141 457	
TOTAL III	4 595 607	4 454 150	141 457	

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III	141 457	
---	-----------------	----------------	--

Charges à Payer

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	37 617
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 999 430
Dettes fiscales et sociales	4 595 379
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	6 632 427

Produits à Recevoir

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	155 000
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	334 582 6 718 14 683
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	510 983

Charges et Produits Constatés d'Avance

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 072 820	1 109 917
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 072 820	1 109 917

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR

	MONTANT
Dépôt de garantie prêt 2023 BPI croissance TPFu	55 000
clients factures à établir	334 582
indemnités à recevoir	6 718
état produits à recevoir	14 683
Dépôt de garantie prêt 2023 BPI croissance TPF Pyramide	100 000
Total	510 983

DETAIL CHARGES A PAYER

	MONTANT
intérêts à payer	37 617
banque et intérêts courus	-
fournisseurs factures non parvenues	1 999 430
fournisseurs immo factures non parvenues	-
 NDF personnel 12/2024	 47 271
provision congés payés	1 259 939
prov compte epargne temps	7 074
personnel primes à payer	1 560 166
participation 2024	93 628
intéressement 2024	326 568
 charges/congés payés	 480 541
charges/compte epargne temps	2 698
charges/primes	423 417
organisme sociaux charges à payer	238 222
état charges à payer	56 726
charges fiscale/congés payés	52 539
charges fiscale/compte epargne temps	295
charges fiscale/primes	46 294
Total	6 632 427

ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONSEngagements donnés

Engagements en matière de pensions		2 308 251
Autres engagements donnés :		853 338
Engagement Crédit Agricole	57 480	
Cautions et avals BNP	7 881	
Engagement Société générale	348 089	
Contregarantie ste caut mut BNP	312 900	
Cautions et avals CEPAC	126 988	
Engagement de crédit-bail mobilier		267 018
TOTAL		3 428 607

DETAIL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT
sous-traitance	54 306
coursiers	141
edf gaz	
colloques	4 950
sous-traitance archivage	23 916
crédit-bail	
location logiciel	3 591
location immeuble	361 970
location matériel	2 563
location véhicules	3 949
charges locatives	93 894
entretien matériel mobilier	2 413
entretien véhicules	
maintenenace	124 230
assurance locaux	2 771
assurance RCE RCP	293 802
assurance véhicules	
assurances diverses	12 162
documentation	32 482
honoraires	739
honoraires formation	
annonces	1 017
frais dépalacement	13 968
frais bancaires	5 626
téléphonie et internet	183
cotisations	13 500
frais de recrutement	18 837
médecine du travail	1 810
Total	1 072 820

**DETAIL PRODUITS CONSTATES
D'AVANCE**

	MONTANT
études	1 109 917
Total	1 109 917

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaire net

Répartition par secteur d'activité	MONTANT
études France	44 358 166
prestations à l'étranger	604 253
prestations	79 712
Total	45 042 131

Effectif moyen

	Personnel
Cadres	238
Agents de maîtrise et techniciens	39
Employés	65
Total	342

Ventilation de l'impôts sur le bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 478 163	
Résultat exceptionnel	- 168 952	
Participation	- 93 628	
Résultat comptable	2 932 624	282 959

montant du report du déficit antérieur plafonné	1 000 000
résultat fiscal > plafond	2 063 474
fraction soumise à IS	1 031 737
taux IS 25%	
IS 2024	283 499
don/pourboires	-540
IS net 2024 définitif	282 959

Transfert de charges d'exploitation

	MONTANT
Avantage en nature	181 020
Régularisations tiers	27 811
FNE	13 685
Remboursement AGEFIPH	2529
Refacturations diverses	27 469
Frais bancaires dossier CLUB DEAL	633 667
Total	886 181

ENGAGEMENTS RECUS

PRÊT	CAPITAL RESTANT DU	GARANTIE D'ETAT
PGE 2020 SMC	197 097	177 387
PGE 2020 BNP PARIBAS	175 136	157 622
PGE 2020 BANQUE POPULAIRE	78 972	71 075
PGE 2020 BPI France	70 650	63 585
PGE 2020 CEPAC	69 829	62 846
PGE 2020 SOCIETE GENERALE	42 454	38 209
PGE 2020 KBC	34 100	30 690
PGE 2020 MONTE PASCHI	34 489	31 040
Total	702 727	632 454

Charges exceptionnelles**Charges exceptionnelles**

	MONTANT
Carpa Magnum- titre travaux reparation bureau Metz	8 857
Pénalités et amendes	7 935
Dépôt de garantie Fréjus et Metz	23 660
Retraitement exceptionnel IDL IRC 2023	159 020
Total	199 472

Produits exceptionnels

	MONTANT
Rbt Syntec formation	420
Virt DRFIP - dégrèvement CVAE 2012	7 041
Carpa Magnum - Fact n°2019/04/078 Metz	23 059
Total	30 520

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titres du contrôle légal des comptes	33 490
Total	33 490

Identités des société mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
TPF	SA	24 945 656	Avenue de Haveskercke Bruxelles Belgique

Liste des Filiales et Participations

TPFI

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 22/04/25
Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
I.C.R.	65 000		50,1							
SECMO	40 000		100							
IMPACT	15 000		50,67							
TPF UTILITIES	400 000		100							
TPF PYRAMIDE	946 432		100							
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
OUEST COORDINATI	73 404		19							
SEALAR SAS	1 000 000		23,98							